



10
70

Vivre à Anderlecht

Petit guide pratique

Anderlecht



Vivre à Anderlecht

Petit guide pratique



Également téléchargeable sur
www.anderlecht.be/guide-pratique



Mot du bourgmestre

**Chère Anderlechtoise,
Cher Anderlechtois,**

Ce petit guide communal se veut pratique à l'usage de tous les habitants, tant ceux installés dans notre belle commune depuis un long moment, que ceux qui viennent d'y arriver.

Construit comme un véritable mode d'emploi de votre administration, ce guide reprend les informations suivantes : la composition du Collège des Bourgmestre et Échevins entré en fonction en décembre 2018, les coordonnées et descriptifs des principaux services communaux, des services d'aide sociale ou d'accompagnement.

Ce guide comprend aussi une foire aux questions sur les démarches administratives qu'il est possible d'accomplir en ligne ou aux guichets. Si vous souhaitez connaître les démarches pour inscrire votre enfant dans une crèche ou à l'école, si vous souhaitez obtenir une carte riverain ou louer un emplacement dans un box vélo, ou encore des informations pour évacuer vos déchets, vous trouverez les réponses dans cette brochure. Ce guide reflète la volonté du Collège d'améliorer l'information des Anderlechtois et leur participation à la vie de la Commune.

Envie de bouger à Anderlecht ? Vous trouverez dans cette brochure le répertoire des établissements culturels anderlechtois, des infrastructures sportives, des lieux de loisirs, des parcs et zones récréatives ainsi que les coordonnées de la Maison de la Participation qui vous accueille et soutient les initiatives citoyennes.

Je vous souhaite une excellente lecture !

Votre Bourgmestre,

Fabrice Cumps



Les Moutons Bruxellois en pâturage au Vogelenzang

Sommaire

Édito du bourgmestre	3
Anderlecht en quelques mots	6
Le collège échevinal d'Anderlecht	8
L'administration communale d'Anderlecht	9
Infos pratiques	10
Les principaux services	16
Population	16
Bureau des citoyens non-belges	16
État civil	17
Antennes de proximité	17
Travaux publics	17
Propreté	17
Permanences sociales	18
Participation citoyenne	18
Culture et patrimoine	19
Sport	21
Tourisme	22
Fêtes et événements	24
Jeunesse	25
Seniors	26
Emploi & formation	27
Commerces & entreprises	27
Cadastre & impôts	28
Logements	28
Mobilité	29
Prévention	29
Santé	30
Cpas	31
Commissariats de police	31

Anderlecht en quelques mots

Anderlecht est la troisième plus grande commune de Bruxelles et celle qui enregistre la plus forte croissance démographique.

Au 1^{er} janvier 2022, sa population compte 123.059 habitants et 154 nationalités différentes.

Monuments classés et endroits emblématiques

Anderlecht possède plusieurs monuments classés et endroits emblématiques connus dans tout le pays, voire parfois même à l'étranger : les Abattoirs, l'École des Vétérinaires, le stade de foot "Lotto Park", le centre historique autour de la Collégiale Saints-Pierre-et-Guidon (l'une des plus importantes églises gothiques à Bruxelles), la rue Porselein, le vieux Béguinage, le musée de la Maison d'Érasme et son magnifique jardin médicinal.

17,74 km²

C'est aussi l'une des communes bruxelloises les plus étendues (17,74 km² de superficie) et les plus variées : elle alterne des quartiers très urbains comme celui de Cureghem, d'autres plus résidentiels et verts dans le centre, voire carrément ruraux avec près d'un tiers de son territoire en zone verte (Neerpede).

200 hectares d'espaces verts

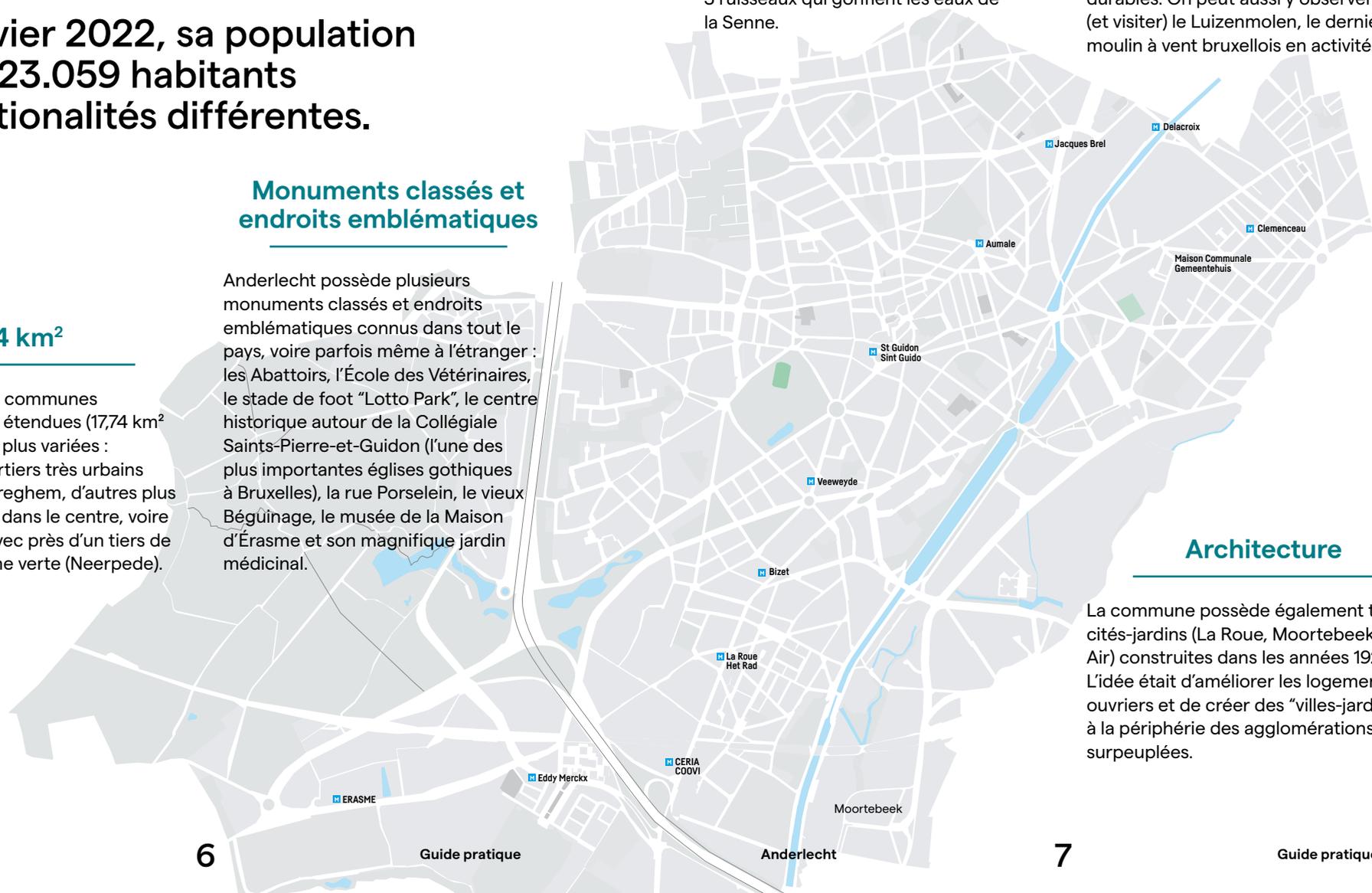
Par ailleurs, la commune compte près de 200 hectares d'espaces verts. Ce patrimoine naturel est constitué de 18 parcs, 2 jardins publics, 3 sites semi-naturels classés mais aussi un ensemble d'étangs, le canal et 3 ruisseaux qui gonflent les eaux de la Senne.

Caractère rural

La zone verte et agricole de Neerpede, située aux portes de la ville, a pu être préservée de l'urbanisation et a conservé un caractère rural. De plus en plus de jeunes maraîchers s'y installent afin de promouvoir les circuits courts et durables. On peut aussi y observer (et visiter) le Luizenmolen, le dernier moulin à vent bruxellois en activité.

Architecture

La commune possède également trois cités-jardins (La Roue, Moortebeek et Bon Air) construites dans les années 1920-30. L'idée était d'améliorer les logements ouvriers et de créer des "villes-jardins" à la périphérie des agglomérations surpeuplées.



Le Collège Échevinal d'Anderlecht

Les membres du Collège des Bourgmestre et Échevins ont été élus et ont prêté serment lors du Conseil communal du 3 décembre 2018.

Ils composeront le Collège Échevinal pendant six ans.

Fabrice Cumps
Bourgmestre

Attributions : Police – Finances – Culture FR – Patrimoine

Jérémie Drouart
1^{er} Échevin

Attributions : Égalité des chances – Diversité – Participation citoyenne – Modernisation de l'administration

Susanne Müller-Hübsch
2^e Échevine

Attributions : Mobilité – Développement urbain – Travaux publics

Fabienne Miroir
3^e Échevine

Attributions : Population – État civil – Affaires sociales – Seniors – Handicap

Elke Roex
4^e Échevine

Attributions : Enseignement NL – Crèches NL – Culture NL – Économie – Emploi

Fatiha El Ikdimi
5^e Échevine

Attributions : Logements communaux – Bâtiments communaux – Jeunesse FR

Alain Kestemont
6^e Échevin

Attributions : Permis d'urbanisme – Permis d'environnement – Prévention – Sécurité urbaine

Nadia Kammachi
7^e Échevine

Attributions : Rénovation urbaine – Contrats de quartiers durables – Hygiène – Bien-être animal

Allan Neuzy
8^e Échevin

Attributions : Entretien de l'Espace public – Transition écologique

Julien Milquet
9^e Échevin

Attributions : Sports – Cohésion sociale – Cultes – Relations internationales

Guy Wilmart
10^e Échevin

Attributions : Enseignement FR – Crèches FR – Évènements – Santé

L'administration communale d'Anderlecht

Comment contacter la commune ?

Anderlecht Info

Du lundi au vendredi de 8 h à 16 h
0800 9 1070
info@anderlecht.brussels
www.anderlecht.be/contact
Facebook "1070 Anderlecht"

Aux points Info

- **Maison Communale**
Place du Conseil 1
Du lundi au vendredi de 8h à 16h
- **Antenne Centre**
Place de la Vaillance 27A
Lundi, mardi et vendredi de 9h à 16h30, mercredi et jeudi de 12h30 à 18h30 et samedi de 9h à 13h
antennecentre@anderlecht.brussels
- **Antenne Peterbos**
Bloc 15 (bloc 9 jusqu'en avril 2022)
Lundi, mardi et vendredi de 9h à 16h30, mercredi et jeudi de 12h30 à 18h30 et samedi de 9h à 13h
antennepeterbos@anderlecht.brussels
- **Centre administratif Veeweyde**
Rue de Veeweyde 100
Du lundi au vendredi de 8h à 16h

Comment connaître l'actualité de votre commune ?

- Lisez le mensuel toutes-boîtes "Anderlecht Contact"
- Consultez toutes les infos concernant la commune sur www.anderlecht.be

- Suivez-nous sur

 Facebook
1070 Anderlecht



 Instagram
@1070_anderlecht



 LinkedIn



Infos pratiques



Quels documents peut-on commander en ligne ?

Certains documents administratifs peuvent être commandés directement en ligne sur **IRISbox**. Ceux-ci sont alors envoyés gratuitement par la poste à votre domicile :

- Certificat de composition de ménage
- Certificat de cohabitation légale
- Certificat de nationalité belge
- Certificat de résidence
- Certificat de vie
- Certificat de changement d'adresse
- Changement d'adresse
- Extrait du casier judiciaire
- Extrait d'acte de naissance
- Extrait d'acte de décès
- Extrait d'acte de mariage

De nouveaux documents sont régulièrement mis à disposition via cette plateforme, n'hésitez pas à y jeter un œil régulièrement : www.irisbox.irisnet.be



Comment signaler votre changement d'adresse ?

Vous pouvez signaler votre changement d'adresse en ligne via **IRISbox** ou via le site du registre national (www.ibz.rrn.fgov.be - mon dossier) ou par mail à population@anderlecht.brussels.

Des bornes **IRISbox** sont présentes au service Population rue de France 99, place de la Vaillance 27 et 28A, ainsi qu'à l'antenne Peterbos bloc 15 (dès avril 2022). Des agents sur place peuvent vous aider si nécessaire.

L'**agent de quartier** se présentera ensuite (dans les 3 semaines) à votre domicile afin de vérifier que vous résidez effectivement à cette adresse. Vous serez alors convié au service Population afin d'adapter les informations sur votre carte d'identité.



Comment obtenir votre carte riverain ?

La demande d'une carte riverain se fait via Parking Brussels, l'agence régionale qui gère le stationnement dans notre commune. Cette carte est valable dans **le secteur du domicile** de l'utilisateur et peut être étendue à un 2^e secteur de la commune au choix.

- 1^{re} carte : 15€/an
- 2^e carte : 110€ par an (tarifs au 01/02/2022)

→ **Parking Brussels Anderlecht**
Rue de France 95
Ouvert **lundi (8h30-12h30 et 14h-16h30), mardi, jeudi et vendredi (8h30-12h30) et mercredi (14h-18h30)**
<http://parking.brussels>



Comment louer un emplacement dans un box vélo ?

Vous pouvez faire une demande de réservation via le site www.cycloparking.brussels

Il existe plus d'une trentaine de boxes vélos sécurisés à Anderlecht. De nouveaux boxes sont créés chaque année. Pour connaître la liste exhaustive, rendez-vous sur www.cycloparking.brussels



Comment réserver un panneau d'interdiction de stationner ?

En cas de travaux ou de déménagement, vous pouvez réserver des panneaux d'interdiction de stationner devant chez vous. La demande doit être soumise 10 jours ouvrables à l'avance :

- par mail : signalisation@anderlecht.brussels
 - par téléphone : 02 436 66 44
 - au guichet des Travaux publics.
- Prix : 75€/jour

→ **Travaux publics**
Rue de Veeweyde 100
Ouvert **lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 13h à 15h, mercredi et vendredi de 9h à 12h**



Quand sortir les poubelles ?

Les horaires de ramassage de Bruxelles Propreté à Anderlecht sont les suivants :



mardi matin : sacs blancs et bleus (sortez vos sacs lundi après 18h)



vendredi matin : sacs blancs et jaunes (sortez vos sacs jeudi après 18h)



vendredi après-midi : sacs verts et oranges (sortez vos sacs vendredi avant 12h)

À Bruxelles, le tri des déchets est obligatoire. Veillez à sortir vos sacs poubelles au bon moment et à les déposer le long de votre façade. Cela vous évitera une amende de 200 euros par sac. Il est évidemment interdit de déposer ses ordures ménagères dans les corbeilles publiques.

- Il existe 40 points de récolte **OlioBox** à Anderlecht. Vous pouvez y déposer vos graisses et huiles de friture usagées, dans l'emballage d'origine ou dans des bouteilles en plastique bien fermées. Pour trouver le conteneur le plus proche de chez vous, consultez le site www.oliobox.be

- Vous avez droit à un enlèvement à domicile gratuit de 3m³ par an pour vos petits encombrants. Contactez Bruxelles Propreté au 0800 981 81 pour fixer une date.



Que faire de vos autres déchets ?

Des mini-recyparks et recymobils sont organisés de manière régulière sur 16 sites différents de la commune. Ils permettent de vous défaire de vos encombrants ménagers tout au long de l'année. Pour connaître les dates et lieux précis, consultez www.anderlecht.be/mini-recyparks

Vous pouvez aussi les apporter à la déchetterie régionale. Il en existe deux à Bruxelles :

- à **Forest** (boulevard de la Deuxième Armée britannique, 676) et une extension du Recypark sud (boulevard de l'Humanité, 350).
- à **Neder-Over-Heembeek** (rue de Rupel, près du pont van Praet, le long du canal).
- Ouverture en 2023 d'un Recypark à Anderlecht (quai Fernand Demets 22)



Comment signaler un problème de propreté ?

Si vous constatez des dépôts clandestins, des poubelles qui débordent ou tout autre problème de propreté dans votre quartier, vous pouvez les signaler :

- sur le site www.fixmystreet.brussels (ou via l'application mobile)
- par mail : proprete@anderlecht.brussels
- par téléphone : 0800 9 1070 (numéro gratuit)



Comment signaler un incident dans l'espace public ?

FixMyStreet vous permet de signaler tout problème sur la voie publique (nids-de-poule sur la chaussée, trottoirs et marquages en mauvais état, façade vandalisée, éclairage public défaillant, végétation et arbres abîmés, dépôts clandestins, ...) et de suivre le traitement de votre plainte www.fixmystreet.brussels



Comment inscrire votre enfant à la crèche ?

Les inscriptions dans les crèches communales francophones se font

- en ligne sur www.anderlecht.be/fr/inscriptions
- par téléphone au 0800 98 992 (numéro gratuit). Le call center est ouvert mardi et mercredi de 13h à 16h et jeudi de 10h à 13h.

Pour inscrire votre enfant dans une crèche néerlandophone www.kinderopvanginbrussel.be



Comment inscrire votre enfant à l'école ?

Les inscriptions dans les écoles communales francophones (maternelles et primaires) se font uniquement par téléphone au 0800 30 009 (numéro gratuit).

Le call center ouvre en janvier, du lundi au vendredi de 8h30 à 13h. Du 1^{er} février au 15 septembre, le call center est ouvert en semaine de 10h à 12h. Il est fermé pendant les congés scolaires et en été du 15 juillet au 16 août.

Pour inscrire votre enfant dans une école néerlandophone www.inschrijveninbrussel.be



Vous avez des difficultés à vous déplacer ?

Il existe un service de transport social qui aide les seniors et personnes en situation de handicap dans leurs déplacements (consultations médicales, démarches administratives...). Les véhicules sont adaptés aux personnes en fauteuil roulant.

→ **Infos et réservation :**
0800 98 990 (n° gratuit),
du lundi au vendredi de 8h à 12h.



Qui contacter en cas d'urgence ?

- Ambulances et pompiers : 100 ou 112
- Centre antipoisons : 070 245 245
- Child Focus : 116000
- Croix-Rouge : 105
- Médecins de garde (utile si votre médecin traitant n'est pas disponible mais uniquement pour une assistance médicale non urgente) : 1733
- Odeur de gaz : 0800 19 400
- Sibelga (panne d'électricité, éclairage public défectueux) : 02 274 40 66
- SOS médecins (24h/24, réservé à des visites de médecine générale à domicile) : 02 513 02 02
- Police (extrême urgence) : 101
- Prévention suicide : 0800 32 123

- Tempêtes et inondations : 1722
- Vivaqua (coupures d'eau, problèmes d'égouts...) : 02 739 52 11

Vous souhaitez être informé par SMS en cas de situation d'urgence (incendie, accident...) dans votre quartier?
Inscrivez-vous sur www.be-alert.be



Où faire son marché ?

- **Place de la Vaillance :**
mercredi de 11h à 19h
- **Abattoirs (rue Ropsy Chaudron) :**
du vendredi au dimanche de 7h à 14h



Ventes directes sur le champ

- **Vendredi 16h-18h30** au ChAM,
rue de Neerpede 874 bis
- **Samedi 10h-13h (entre mai et novembre),**
rue du Chant d'Oiseau 195
(après le terrain de foot)
- **Samedi 12h-15h,** rue de Neerpede
(derrière le resto De Notelaar)
- **Samedi dès 13h30,** rue du pommier 465
- **Uniquement sur commande :**
Vert d'Iris, rue des Betteraves 27
(accès via le sentier face à la rue de Koeivijver 20)



État civil

→ Rue de France 99

Ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 14h15 et mercredi de 10h à 14h30, uniquement sur rendez-vous

- Demande de nationalité
- Déclaration de naissance et reconnaissance
- Changement de genre ou de prénom

antenne2@anderlecht.brussels

- Actes de l'État civil
- Mariage
- Décès

etatcivil@anderlecht.brussels
mariages@anderlecht.brussels

Antennes de proximité

Elles offrent des services de base : une borne IRISbox pour la délivrance de documents administratifs, un guichet d'information sur les démarches administratives (carte d'identité, changement d'adresse, inscription d'une naissance, organisation d'un événement, mariage...) et un lieu de contact pour signaler des incivilités et nuisances dans le quartier.

→ Antenne Centre

Place de la Vaillance 27A

Lundi, mardi et vendredi de 9h à 16h30, mercredi et jeudi de 12h30 à 18h30 et samedi de 9h à 13h

antennecentre@anderlecht.brussels

→ Antenne Peterbos

Bloc 15 (bloc 9 jusque avril 2022)

Lundi, mardi et vendredi de 9h à 16h30, mercredi et jeudi de 12h30 à 18h30 et samedi de 9h à 13h

antennepeterbos@anderlecht.brussels

Travaux publics

Rue de Veeweyde 100

Infos travaux publics : 02 436 66 48

Signalisation : 02 436 66 44

signalisation@anderlecht.brussels

Propreté

Service Entretien

Chaussée de Mons 627A

0800 9 1070 (numéro gratuit)

proprete@anderlecht.brussels

Bruxelles Propreté

Si vous avez un problème d'enlèvement de vos encombrants, vous pouvez faire appel à Bruxelles Propreté (3m³ par an maximum)

0800 981 81 (numéro gratuit)

www.arp-gan.be : tout sur la collecte et le tri des déchets à Bruxelles.

Compost

La Commune vend des fûts à compost de 290 litres au prix réduit de 40 € et des vermicompostières de 25 litres au prix réduit de 30 €.

Pour en obtenir un, contactez

caep@anderlecht.brussels

Les principaux services

Population

→ Rue de France 99

Ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 14h30 et mercredi de 11h30 à 18h30, uniquement sur rendez-vous via www.anderlecht.be/demarches ou population@anderlecht.brussels

→ Centre administratif Jacques Simonet Place de la Vaillance 28A

Ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 14h30 et mercredi de 11h30 à 18h30

uniquement sur rendez-vous via www.anderlecht.be/demarches ou antenne1@anderlecht.brussels

- Carte d'identité belge
- Carte d'identité pour les enfants (-12 ans) belges et étrangers
- (PAS pour une procédure urgente)
- Changement d'adresse
- Certificats : la demande doit se faire en ligne via IRISbox ou aux bornes présentes au service Population rue de France 99, place de la Vaillance 27/28A et au Peterbos bloc 15 (dès avril 2022)
- Autorisation parentale, légalisation de documents et copie conforme
- Prise en charge
- Extrait du casier judiciaire
- Duplicata codes pin/puk
- Permis de conduire (uniquement service Population rue de France 99)
- Passeports (pour les procédures d'urgence, uniquement au service Population rue de France 99)

Bureau des citoyens non-belges

→ Rue de France 99

Ouvert de 8h30 à 14h30 (lundi, mardi, jeudi et vendredi) et mercredi de 11h30 à 18h30
Uniquement sur rendez-vous via www.anderlecht.be/demarches

Si vous avez des questions, envoyez un mail à etrangers@anderlecht.brussels (pour les citoyens non-européens) ou à europa@anderlecht.brussels (pour les citoyens européens).

- Déclaration d'arrivée
- Première inscription en Belgique (attestation d'immatriculation, annexes...)
- Titre de séjour : délivrance et renouvellement

Ressourcerie (dès avril 2022)

Collecte des encombrants à domicile (sur rendez-vous, par téléphone ou en ligne) et revalorisation des objets récoltés.
www.anderlecht.be/ressourcerie

Permanences sociales

Des permanences sont proposées en plusieurs endroits de la commune : dans les antennes de proximité (Vaillance et Peterbos), à l'Espace 16Arts (rue Rossini 16) et dans les CAFET (restaurants de quartier). Des visites à domicile peuvent également être organisées.

Les assistants sociaux vous informent et vous accompagnent dans les domaines suivants : aide aux seniors et personnes en situation de handicap, coordination de l'aide à domicile, aide administrative, aide alimentaire, orientation pour des problèmes d'ordre financier.

Pour prendre rendez-vous, contactez l'assistant social compétent pour votre périmètre :

- Cureghem, la Roue, route de Lennik, Vogelenzang, Biestebroek :
02 800 07 42
- Peterbos, Moortebeek :
02 524 22 36
- Centre, Wayez, Veeweyde, Aurore :
02 800 07 43
- Scheut, Neerpede, Bon Air :
0498 588 980

Participation citoyenne

Maison de la Participation

Elle accompagne et soutient les citoyens qui souhaitent réaliser des projets collectifs qui améliorent la qualité de vie. Elle organise également des événements visant à développer plus de participation.

Rue Wayez 94
02 555 22 73
participation@anderlecht.brussels
www.participation-anderlecht.be

Conseils consultatifs

Le rôle des participants aux conseils consultatifs est d'adresser des recommandations aux autorités communales sur des sujets spécifiques (ex: la mobilité des seniors ou l'accessibilité des personnes handicapées).

- Conseil consultatif de la politique des personnes handicapées
02 800 17 41 / caep@anderlecht.brussels
- Conseil consultatif des seniors francophones
02 558 08 44 / 02 558 08 40 (NL)
- Commission communale vélo
02 526 21 48
- Conseil consultatif de la solidarité internationale
02 523 41 62

Vie associative

Ce service aide les ASBL à obtenir des subsides et répond à toutes les questions que vous vous posez sur les ASBL.

Espace 16 Arts, rue Rossini 16
cohesion@anderlecht.brussels

Initiatives collectives

Il existe de nombreux projets de quartier créés par les habitants eux-mêmes :

- **Composts de quartier :**
www.wormsasbl.org
- **Potagers collectifs :**
www.asblrcr.be/carto
- **Verger collectif de La Roue :**
rue des Résédas, entre les n° 20/22
0487 551 405
collect.roue.rad@gmail.com
- **Donnerie en Folie :** tous les derniers samedis du mois (en printemps/été) devant le métro Aumale, elle permet de donner des objets dont on ne se sert plus pour en faire profiter d'autres.
madoponette@proximus.be
- **Donnerie Kom'Un :** ouverte du lundi au vendredi, 7 rue de la Rosée.
Infos : **0477 07 00 76 - larosee.donnerie@gmail.com**
- **Repair Café :**
tous les 2^e jeudis du mois
De Rinck, place de la Vaillance 7.
info@rcanderlecht.be

Culture et patrimoine

Académie de musique, danse et arts de la parole

Rue de la Procession 78
02 521 37 31 - www.aca-anderlecht.be

Bibliothèque & ludothèque de l'Espace Carême

Rue du Chapelain 1-7
02 526 83 30 - emca@anderlecht.brussels
www.emca.be

Sections adultes et jeunesse : mardi, jeudi et vendredi : 14h à 18h, mercredi de 10h à 18h et samedi de 10h à 16h
Ludothèque : mercredi de 10h à 18h, 1^{er} samedi du mois de 10h à 16h

Centre Culturel "Escale du Nord"

Rue du Chapelain 1
02 528 85 00 - info@escaledunord.net
www.escaledunord.brussels

Espace Scheut (Escale du nord)

Salle de spectacle et espace de création
Avenue de Scheut 147 (parc du Petit Scheut)
02 528 85 00 - info@escaledunord.net

École des Arts d'Anderlecht

Histoire de l'art, céramique, dessin, peinture, gravure, sculpture, infographie et ateliers pluridisciplinaires

Rue Walcourt 39
02 520 65 57
www.ecoledesartsdanderlecht.be

Maison des Artistes

Lieu d'exposition et de rencontre destiné à promouvoir les arts plastiques

Rue du Bronze 14
02 527 37 63 - mda@escaledunord.net

Maison des Voyageurs

Elle a pour but de susciter les rencontres entre différentes cultures en offrant un espace socio-culturel, des ateliers et des animations interculturelles.
02 436 67 01 - 0490 477 451

Musées

- **Béguinage**
Le plus petit béguinage de Belgique fut fondé en 1252. Ses bâtiments sont composés de deux ailes autour d'un jardin clos qui offre une vue sur la Collégiale gothique des Saints-Pierre-et-Guidon. Le musée présentait des collections d'archéologie, d'art religieux et d'art populaire en rapport avec l'histoire millénaire d'Anderlecht. Il est



actuellement fermé pour rénovation et un nouveau projet muséologique est en cours d'élaboration.

Rue du Chapelain 8

- **Hall of Fame**
Espace artistique unique à Bruxelles : des artistes de street art se sont appropriés les nombreux piliers soutenant le ring formant ainsi un musée d'art contemporain à ciel ouvert.

Avenue Marius Renard, entre le parc des Étangs et le bassin de Neerpede

- **Luizenmolen**
Dernier moulin à vent bruxellois en activité.
Ouvert tous les 2^e et 4^e dimanche du mois
Rue des Papillons 192

- **Maison d'Érasme**
Cette maison gothique (1450-1515) abrite une collection de peintures, gravures et sculptures du 16^e au 19^e siècle ainsi qu'une collection exceptionnelle d'éditions anciennes du 16^e siècle. Derrière la maison, un jardin de plantes médicinales aménagé par René Pechère ainsi qu'un Jardin philosophique avec des œuvres d'artistes contemporains complètent la visite. Conférences - concerts - expositions temporaires - activités pédagogiques

Rue de Formanoir 31

02 521 13 83

www.erasmushouse.museum

- **Musée bruxellois de la Gueuze**
Rue Gheude 56
02 520 28 91 - www.cantillon.be

- **Musée Maurice Carême**
Avenue Nellie Melba 14
02 521 67 75 - www.mauricecareme.be
- **Musée de la Médecine**
Histoire de la pensée et de la pratique médicale dans l'art, l'histoire et la littérature, de l'Antiquité à nos jours.
Campus Erasme, route de Lennik 808
02 555 34 31 - www.museemedecine.be
- **Musée de la Résistance de Belgique**
En pleine phase de rénovation, le musée est actuellement fermé au public.
Rue Van Lint 14
www.museumresistance.be

Sport

Service des sports

Rue Van Lint 6

02 800 07 00 - sports@anderlecht.brussels

Infrastructures sportives

- **Espace Lemmens**
Cours de boxe thaï, badminton, basket, escalade, futsal, gym, tae kwon do, volley, yoga, etc.
Rue du Chimiste 37
02 528 87 80
sportin1070@anderlecht.brussels
- **Hall Omnisports du CERIA**
Foot en salle, basket, badminton, etc.
Sentier de la Drève 16
02 523 88 34

- **Centre sportif du Vogelenzang**
Football et multisports
Rue Chant d'Oiseaux 130-132
02 800 07 70
sports@anderlecht.brussels
- **Salle Henri Simonet**
Foot en salle, basket, handball, etc.
Avenue Théo Verbeek 10-12
02 524 08 89
sports@anderlecht.brussels
- **Stade Franky Vercauteren**
Football et multisports
Rue Robert Bosch 25
02 800 07 70
sports@anderlecht.brussels
- **Stade Jesse Owens**
Athlétisme, football et multisports
Drève olympique 1
02 523 77 72
sports@anderlecht.brussels
- **Stade Verdi**
Football et multisports
Boulevard Théo Lambert 6
02 800 07 70
sports@anderlecht.brussels
- **Espaces multisports**
 - Avenue de la Fécondité : mini-foot, basket, volley et mini-tennis
 - Rue des colombophiles : mini-foot, basket, volley et mini-tennis
 - Parc Crickx (Rue E. Carpentier) : mini-foot, basket, volley et mini-tennis
 - Place du Repos : mini-foot et basket
 - Square Miesse : mini-foot et basket
 - Espace Jorez : mini-foot
 - Parc de la Rosée (rue de la Poterie) : mini-foot
 - Rue de Liverpool : mini-foot

- **Mini-golf communal**
Ouvert d'avril à septembre
Avenue Marius Renard / rue Debussy
02 800 07 00
sports@anderlecht.brussels
- **Piscine du CERIA**
Ouvert de 8h à 19h en semaine et de 9h à 17h le samedi
Rue des Grives 51
02 523 11 65

Tourisme

Service du Tourisme

Rue du Chapelain 1-7
02 526 83 65 - tourism@anderlecht.brussels

Parcs et jardins

- **Parc Astrid**
Le plus grand parc de la commune possède de nombreux arbres remarquables, de vastes pelouses, un étang et une plaine de jeux. Il abrite aussi le stade de foot du Sporting d'Anderlecht.
Rond-point du Meir
- **Parc Busselenberg**
Petit parc en intérieur d'îlot, on y trouve un verger d'ornement, des aires de jeux pour les enfants et un terrain de basket.
Rue Henri Vieuxtemp 28
- **Parc Central**
Jouxtant la Maison d'Érasme, ce petit parc est surplombé par un pont en pierre et présente un relief particulier qui met en valeur les plantations et certains arbres dont des chênes rouges d'Amérique, des frênes et des tilleuls.
Rue du Drapeau

- **Parc Crickx**
Élément vert du quartier de Cureghem, il abrite quelques arbres remarquables dont un noyer royal ainsi qu'un terrain de sport, une aire de jeux et des pistes de pétanque.
Rue Émile Carpentier 57
- **Parc des Étangs**
Grand parc vallonné organisé autour des étangs qui lui donnent son nom. Il est traversé de sentiers en lacets qui réunissent bancs, zones de jeux pour les enfants et points de vue.
Avenue Marius Renard
- **Parc Forestier**
Avec ses 280 arbres, ses pelouses et ses massifs boisés, le parc porte bien son nom. Il possède également une aire de jeux, des pistes de pétanque et un terrain multisports.
Place du Repos
- **Parc Joseph Lemaire et Parc Debussy**
Ces deux parcs aux multiples facettes sont séparés par l'avenue Guillaume stassart. Le parc Debussy sert surtout d'écrin à une école et au mini-golf d'Anderlecht.
- **Parc régional de la Pede**
Situé dans la vallée de Neerpede, il est au centre d'un ensemble de parcs : le parc de Neerpede, le parc des Étangs et le parc Vives. Il est composé d'étangs et du centre sportif de la Pede comportant des terrains de foot, hockey, tennis, etc.
Rue de Neerpede

- **Parc du Peterbos**
Situé au cœur d'un ensemble de logements sociaux, le parc assure la jonction pédestre et cycliste entre ce plateau urbanisé et un vaste square entouré d'imposantes demeures.
- **Parc de la Rosée**
Aménagé à Cureghem en 2000, ce parc offre aux habitants un espace de rencontre et de jeux pour les enfants, dans un agréable cadre de verdure.
Rue de la Poterie
- **Parc du stade Verdi**
Ce parc en forme de triangle mélange harmonieusement nature, détente et sports.
Place Verdi
- **Parc Scherdemael**
Long couloir vert qui relie le quartier du Meir et celui des Étangs. C'est le parc anderlechtois qui totalise le plus d'arbres remarquables (une cinquantaine). Il possède trois aires de jeux et de sports.
- **Parc Scheutveld**
Ce parc occupe un vaste square ceinturé par de belles villas. Une passerelle le relie au parc du Peterbos et permet d'éviter d'emprunter la voirie. Il abrite deux sculptures monumentales de Daniel Monic.

- **Cimetière du Vogelenzang**
Juché sur un plateau arboré, le cimetière couvre 18 hectares et peut être considéré comme un espace vert majeur. Cet écrin de verdure abrite une faune et une flore importantes, en partie grâce au fait qu'il s'agit d'un véritable havre de paix.
Avenue du Soldat Britannique 1
Ouvert 7 jours sur 7 de 8h à 17h
- **Jardin de la Maison d'Érasme**
Composé d'un jardin de plantes médicinales et d'un jardin philosophique, il s'inspire du grand humaniste en évoquant par le choix des fleurs, des plantes et des arbres, les paysages qu'il traversa au cours de ses voyages et les remèdes qu'il prit pour soigner sa santé fragile.
Rue de Formanoir 31
- **Jardin des Sens**
Jardin pédagogique pensé pour les malvoyant·e·s, il est axé sur les sens de l'odorat, du toucher et de l'ouïe.
Rue de Neerpede 187
Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 16h.
- **Espaces freedogs**
Il existe des espaces accessibles de 7h à 22h où les chiens peuvent courir librement (sans être tenus en laisse), moyennant le respect de certaines règles. Ceux-ci sont situés au bout de l'avenue Marius Renard (sous le pont du ring), dans le parc du Scherdemael, dans le parc Astrid et avenue Claeterbosch.

Fêtes et événements

Service des Événements

Rue de Birmingham 225
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 12h30 à 16h
02 436 65 30
eventanderlecht@anderlecht.brussels

Une autorisation est nécessaire pour l'organisation de tout événement dans un lieu ou espace public. Vous trouverez le formulaire de demande d'autorisation sur le site www.anderlecht.be/organiser-un-evenement à compléter et à faire parvenir au service Événements, 45 jours avant la date présumée de l'événement.

Jeunesse

Service de la Jeunesse

Il vous informe sur les garderies, les stages de vacances et les activités pour les jeunes (enfants et ados) organisés par la Commune à Anderlecht.

Espace 16Arts, rue Rossini 16
jeunesse@anderlecht.brussels

PIF1070

Espace d'information et de formation pour les jeunes de 12 à 26 ans

Espace 16Arts, rue Rossini 16
02 430 69 39 - pif1070@gmail.com

Espace Scheut

Lieu de rencontre pour les habitants par le biais d'activités socioculturelles et soutien au développement de projets citoyens.

Rue Léopold De Swaef 10B
02 520 14 10
mqscheut@anderlecht.brussels

Service des Sports

Rue Van Lint 6
02 800 07 70
sports@anderlecht.brussels

FEFA asbl (Football-Etudes-Familles-Anderlecht)

Elle offre un encadrement sportif football pour les garçons et filles de 5 à 23 ans. Elle suit et soutient la scolarité de ces jeunes pour leur permettre de réussir leurs études. L'asbl offre aussi un accueil psychosocial pour les familles des membres.

Boulevard de la Révision 75
02 522 15 89
fefa@anderlecht.brussels
www.fefa.be

Service de l'Enseignement

Rue Georges Moreau 7
Secrétariat général : 02 558 08 17
enseignement@anderlecht.brussels

Cellule inscriptions : 02 558 09 93
inscriptions@anderlecht.brussels
Stages communaux : 02 558 09 77
parascolaire@anderlecht.brussels
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 15h30

Inscriptions écoles communales

Les inscriptions dans les écoles communales francophones (maternelles et primaires) se font de manière centralisée, uniquement par téléphone.

0800 30 009 (numéro gratuit)

Pour inscrire votre enfant dans une école néerlandophone
www.inschrijveninbrussel.be

Antenne scolaire

Ce dispositif aide les jeunes et les familles en situation de difficultés scolaires : décrochage scolaire, recherche d'école, exclusion, choix d'option, échec scolaire, mal-être à l'école, ...

Rue de Fiennes 71
02 529 88 50
antennescolaire@anderlecht.brussels

Seniors

CAFET

Les CAFET proposent des repas à prix démocratique le midi du lundi au vendredi, un coin lecture avec une sélection de quotidiens, magazines et livres de la bibliothèque, des permanences sociales, des initiations au bridge, whist, échecs et jeux de société, des séances d'information et des conférences.

- CAFET Colombophiles
Rue des Colombophiles
(pavillon du parc)
02 524 45 01
- CAFET Craps
Rue Ferdinand Craps 2
02 523 74 68
- CAFET Forestier
Rue Demosthène,40
02 522 94 58
- CAFET Peterbos
Parc du Peterbos bloc 14
02 521 60 86
- CAFET Wayez
Chaussée de Mons 593
02 527 48 68

Soleil d'Automne

Centre de soins de jour pour accompagner les personnes désorientées, notamment celles qui sont atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Rue de l'Orphelinat 30
02 523 58 06
centrejour@anderlecht.brussels

Activ'in 1070

Programme d'activités pour les seniors organisées en divers lieux de la commune. Couture, tricot, généalogie, yoga, yoga du rire, gym douce, expression musicale, danse, marche nordique, qi gong...

02 558 08 44
activin1070@anderlecht.brussels

Web Seniors 1070

Ateliers pour apprendre à utiliser l'outil informatique (ordinateur, tablette, smartphone, internet) dans la vie quotidienne : pour faire des courses, remplir des papiers ou suivre des cours sans se déplacer. Accompagnement individuel et formations collectives.

0490 493 765

Emploi et formation

N'hésitez pas à consulter régulièrement le site de la Commune www.anderlecht.be/fr/emploi et à poser votre candidature pour les offres d'emploi correspondant à votre profil. Vous pouvez également créer un profil personnel et introduire une candidature spontanée : <https://jobs.anderlecht.be/fr/self-application.aspx>

Maison de l'Emploi

Rue de Birmingham 225

Actiris Anderlecht

Accompagnement des chercheurs d'emploi
0800 35 123 - www.actiris.be

Agence locale pour l'emploi (ALE)

Elle développe le système ALE qui permet aux demandeurs d'emploi de longue durée et aux bénéficiaires du Revenu d'intégration sociale de gagner un complément à leurs allocations par le biais de travaux de proximité.

02 555 05 60 - aleanderlechtepwa@gmail.com

Mission Locale Anderlecht

Favorise l'emploi et l'insertion socioprofessionnelle des demandeurs d'emploi de 18 à 55 ans à travers des activités d'orientation et d'accompagnement des publics, la sensibilisation des entreprises et le développement de projets locaux.

02 555 05 60
secretariat@mlanderlecht.brussels

Service Emploi

Répond à vos questions sur la recherche d'emploi et vous oriente vers les bons partenaires.

02 436 65 40 - emploi@anderlecht.brussels

Service Insertion socio-professionnelle

Guidance des bénéficiaires du revenu d'intégration ou de l'aide sociale équivalente au revenu d'intégration du CPAS en vue de les réinsérer socio-professionnellement.

02 528 88 00

Ministère Économie et Emploi Bruxelles

Demande de permis de travail, permis unique ou carte professionnelle

Place Saint-Lazare 2
1035 Bruxelles
travail.eco@sprb.brussels
02 800 34 52

Commerces & entreprises

Service du Développement économique

Sa mission est de soutenir le développement économique des petites et grandes entreprises et de favoriser la création d'emplois à Anderlecht. Le service soutient aussi les événements (braderie, brocantes...) des associations de commerçants et organise des permanences d'aide à l'entrepreneuriat.

Rue de Birmingham 225
02 436 65 40
économie@anderlecht.brussels

Guichet unique HoReCa

Point unique pour introduire votre demande d'autorisation d'exploitation d'un HoReCa.

02 436 65 40 horeca@anderlecht.brussels

Made in Anderlecht

Magasin partagé proposant uniquement des produits anderlechtois : légumes et fruits de saison, tisanes biologiques, laine de moutons bruxellois...

Cours Saint-Guidon 10

Ouvert jeudi, vendredi et samedi

02 436 65 40

madeinanderlecht@gmail.com

Guichet d'Économie Locale (Euclides)

Il vous aide à démarrer votre activité d'indépendant, vous accompagne dans les démarches à suivre, vous aide à obtenir un financement et vous propose des formations.

Rue du Chimiste 34-36

Du lundi au vendredi sur rendez-vous

02 529 00 00

Demande de Permis d'Environnement

Rue de Veeweyde 100

Uniquement sur rendez-vous, du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h à 16h

02 558 08 48

environnement@anderlecht.brussels

Guichets d'entreprises

Les indépendants peuvent s'adresser à l'un des guichets d'entreprises pour le traitement de formalités administratives. Celui-ci délivre également la carte de marchand ambulancier.

<http://economie.fgov.be>

Cadastre & Impôts

Cadastre

Bld du Jardin Botanique, 50/396

1000 Bruxelles

02 575 39 70 (Section Anderlecht)

meow.antenne.211@minfin.fed.be

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h

et sur rendez-vous de 12h à 17h

Impôts (contributions)

Bld du Jardin Botanique, 50/3817-3819

1000 Bruxelles

02 575 53 20

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

et de 13h à 16h

Logements

Service des Logements

Rue du Transvaal 21

02 556 31 56 - batlog@anderlecht.brussels

Guichet ouvert du lundi au mercredi

de 9h à 11h

Demandes de Permis d'Urbanisme

Rue de Veeweyde 100

Uniquement sur rendez-vous, du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h à 16h

02 558 08 51

urbanisme@anderlecht.brussels

Service Inspection et Conformité urbanistiques

Tout citoyen peut s'adresser à ce service pour une demande de Renseignements urbanistiques (document indispensable pour pouvoir vendre un bien) mais aussi pour transmettre des informations sur une infraction urbanistique, sur l'état abandonné d'un bâtiment ou d'un chantier.

Rue de Veeweyde 100

Sur rendez-vous : icu@anderlecht.brussels

Foyer Anderlechtois

Société de logements sociaux

Chaussée de Mons 595

02 556 77 30

foyeranderlechtois@foyeranderlechtois.brussels

Comensia

Société de logements sociaux, organisée en coopérative de locataires

Rue de Koninck 40/24

1080 Bruxelles

02 511 18 14 - info@comensia.be

Ouvert le lundi, mardi et mercredi de 9h à 12h

et le jeudi de 14h à 16h

SPF Finances

Bureau d'enregistrement de contrats de bail

Boulevard du Jardin Botanique 50

1000 Bruxelles

02 572 57 57

Service de l'Hygiène

Ce service contrôle notamment l'hygiène, la salubrité et la sécurité des logements et des commerces où sont vendues des denrées alimentaires. Il fournit une déclaration pour les permis d'abattage d'animaux. Il organise également la dératisation et la lutte contre les pigeons dans l'espace public.

Rue Brune 3

02 522 65 41

hygiene@anderlecht.brussels

Mobilité

Cellule Mobilité

Vous pouvez la contacter pour toute question relative à la mobilité sur le territoire anderlechtois : boxes à vélo, itinéraires cyclables, gestion stratégique du stationnement et de la circulation, ... En cas de problèmes de stationnement sauvage, veuillez contacter le service Prévention.

Rue de Veeweyde 100

02 436 66 52 - mobilite@anderlecht.brussels

Prévention

Coordination du service Prévention

Rue du Chapelain, 2 - 4

02 526 11 70

maisondelaprevention@anderlecht.brussels

Accueil social dans les quartiers

Chaque antenne de quartier propose des permanences sociales hebdomadaires, accompagnements individuels, soutien aux projets des habitants, présence de travailleurs sociaux de rue et d'éducateurs.

- Antenne Cureghem
clos de l'Équerre - 02 527 50 13
- Antenne Centre
rue du greffe 5A - 02 526 12 50
- Antenne Ouest
route de Lennik 278b - 02 563 19 32

Aide aux personnes toxicodépendantes

Accompagnement psycho-social individuel proposé à tout Anderlechtois majeur présentant une consommation problématique de drogues (alcool, stupéfiants, médicaments) et/ou un comportement addictif (Internet, jeux divers) ainsi qu'à son entourage.

Rue du Chapelain 2-4
02 521 91 58 - scat@anderlecht.brussels
Sur rendez-vous du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h à 16h

Gardiens de la Paix

Ils assurent une présence rassurante et dissuasive dans nos rues, sensibilisent par rapport au risque de vol, rapportent les problèmes aux services compétents et interpellent les gens en cas d'incivilités.

Rue Auguste Gevaert 21
02 523 55 62
gardiensdelapaix@anderlecht.brussels

Médiation Locale

Le service s'adresse à toute personne habitant à Anderlecht ayant un conflit avec une tierce personne (voisin, famille, locataire, propriétaire...) et qui souhaite le résoudre à l'amiable.

Clos de l'Équerre 9
02 662 05 20
mediationlocale@anderlecht.brussels
Sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h

Prévention contre le vol

Le conseiller informe les particuliers et les commerçants sur les moyens techniques (possibilité de primes à l'appui) qui existent pour éviter les cambriolages.

0494 57 79 91
technoprevention@anderlecht.brussels

Relations interculturelles et primo-arrivants

Cette cellule vise à faciliter le vivre-ensemble et à améliorer les relations intercommunautaires à travers différents projets. L'équipe, constituée en partie de médiateurs interculturels, facilite la communication entre les publics qu'elle accompagne, les institutions locales et la société d'accueil, et fait ainsi figure de « pont ».

Clos de l'Équerre 9
02 662 05 20 - cripa@anderlecht.brussels

Santé

Centre de Santé

Promotion de la santé, centre de vaccination...

Rue d'Aumale, 21
02 526 85 30
centresante@anderlecht.brussels

Hôpitaux Iris Sud-Site Joseph Bracops

Rue Docteur Huet, 79
02 556 12 12 - 02 556 14 11 (admissions)
02 556 12 72 (soins intensifs)
02 556 12 90 (urgences)

Hôpital Erasme

Route de Lennik, 808
02 555 31 11

Clinique Sainte-Anne-Saint-Remi

Boulevard Jules Graindor, 66
02 434 31 11

CPAS

Service social

Avenue Raymond Vander Bruggen 62 - 64
0800 35 241 - cpas@cpas-anderlecht.be

Cellule Logement

cellule.logement@cpas-anderlecht.brussels

Médiation de dettes

Avenue Raymond Vander Bruggen 62 - 64
02 529 96 10

Cellule des 18 à 24 ans

Rue de l'Instruction, 58
0800 35 241

Aide Seniors et Aide à domicile et Livraison de repas chauds

Rue Puccini 22
02 529 96 00

Participation et Activation Sociale

Avenue Raymond Vander Bruggen 62-64
02 529 41 52

Cellule Energie

Avenue Raymond Vander Bruggenlaan 62-64
02 529 96 19

Home J. Vanhellemont

Rue Puccini 22
02 559 71 00

Commissariat de police

Commissariat central

Rue Démosthène 36
02 559 81 08 - anderlecht@polbrumidi.be
www.polbrumidi.be
Ouvert 24h/24



Vous cherchez une info et vous ne la trouvez pas ?

Malgré tout le soin porté à la rédaction de cette brochure, un oubli est toujours possible. Afin d'améliorer celle-ci, n'hésitez pas à contacter le service Communication par mail via communication@anderlecht.brussels, nous corrigerons cela dans la prochaine édition.

Merci pour votre collaboration
et soyez heureux à Anderlecht !



10
70
❤️

Anderlecht